

L'interprétation des nouveaux états financiers

Andréanne Gingras

conseillère en développement, Société d'habitation du Québec

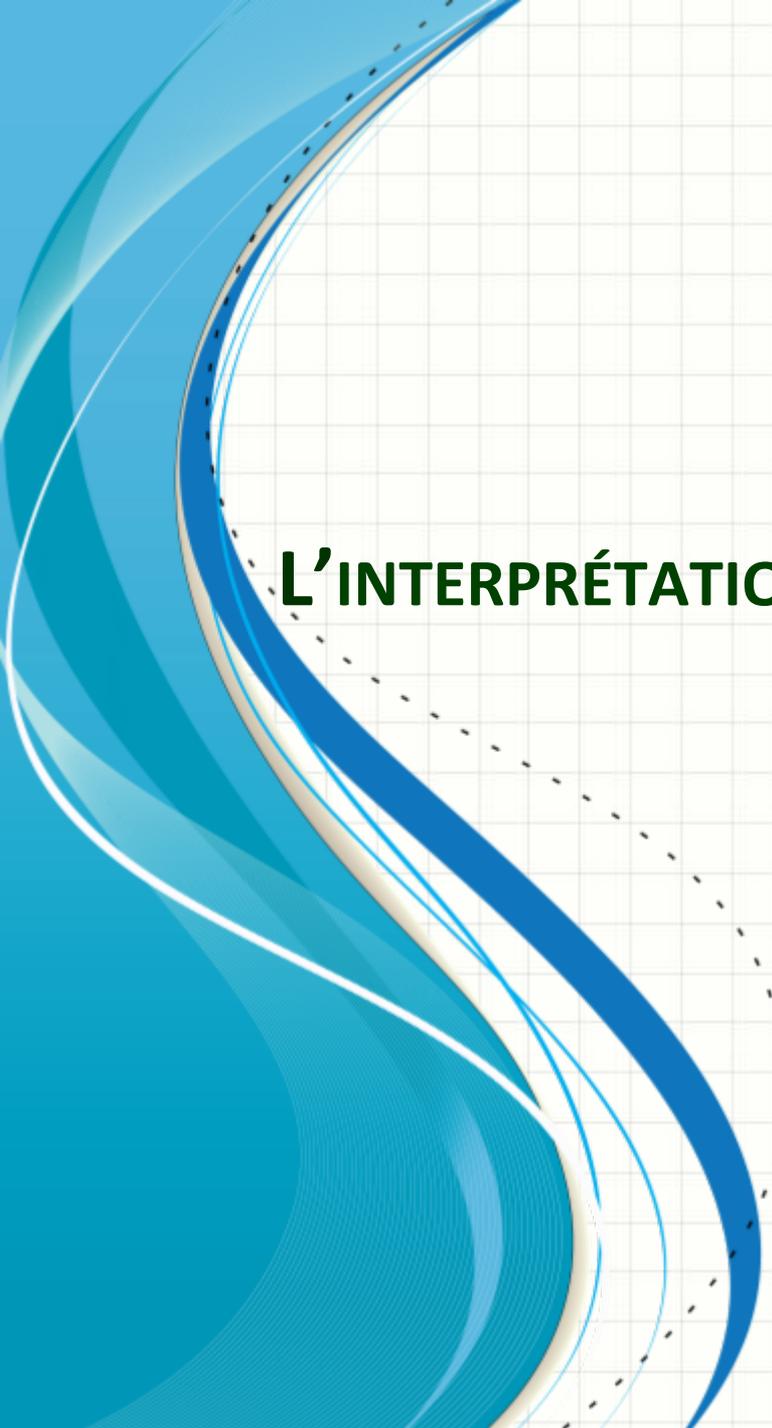
Caroline Pombert

comptable professionnel agréée (CPA) auditrice, APSV

Suivez et partagez le colloque sur Twitter et Facebook à l'aide du mot-clic

#untoitundroit





COLLOQUE RQOH

L'INTERPRÉTATION DES NOUVEAUX ÉTATS FINANCIERS

Le 12 avril 2016

L'INTERPRÉTATION DES NOUVEAUX ÉTATS FINANCIERS

Par **Andréanne Gingras**, CPA, CMA

Direction du suivi des conventions

Société d'habitation du Québec

et

Caroline Pombert, CPA auditrice, CA

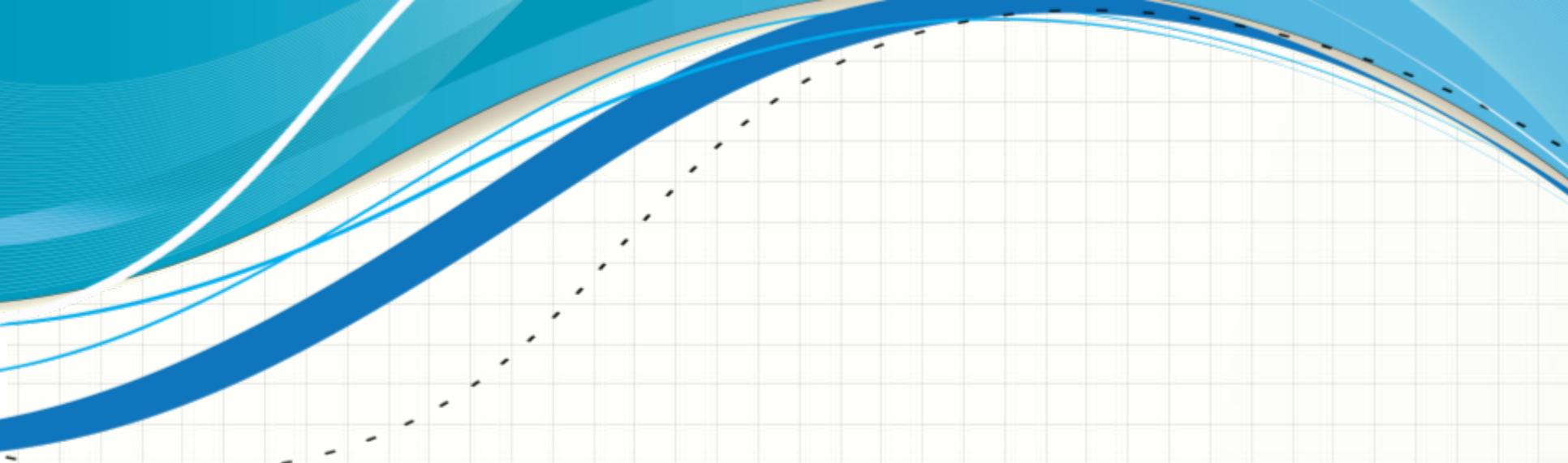
Associée

APSV comptables professionnels agréés inc.



comptables professionnels agréés inc.





**POURQUOI LES
CHANGEMENTS?**

Pourquoi les changements?

- Mise en situation

- 31 décembre 2012: nouveau référentiel comptable pour tous les organismes à but non lucratif du secteur privé.
- La SHQ et la SCHL n'utilisent pas ce référentiel de base et doivent décider de s'y conformer ou pas.
- La SHQ reporte la mise en application de ces normes au 31 décembre 2013, avec l'accord de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (OCPAQ).
- La SCHL l'adoptera au 31 décembre 2014.

Pourquoi les changements?

Basculement
31 décembre 2013
(2014 – SCHL)

Les organismes doivent fournir annuellement des états financiers audités.

AVANT

La SHQ fournissait des modèles basés sur le calcul de la subvention octroyée par la SHQ et la SCHL.

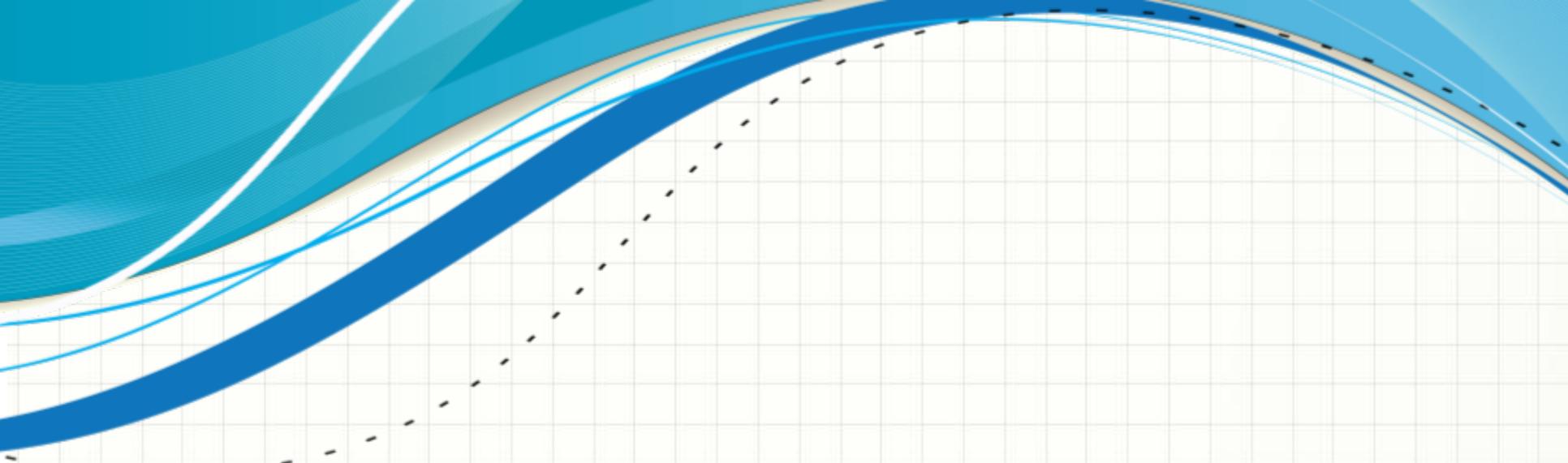
Ces modèles divergeaient des PCGR.

APRÈS

La SHQ fournit des modèles conformes aux nouvelles normes comptables des OSBL **ET** basés sur le calcul de la subvention octroyée par la SHQ et la SCHL

Pourquoi les changements?

- Avantages du basculement vers les NCOSBL
 - **Uniformisation** de la présentation des É/F pour les organismes qui bénéficient également de subventions d'autres apporteurs.
 - **La fin des conventions** obligera plusieurs organismes à préparer leurs É/F selon les NCOSBL. La conversion sera déjà effectuée.
 - **Facilite l'audit** des états financiers puisque l'auditeur utilise les normes de base de la profession.



**QUELS SONT LES
CHANGEMENTS?**

Les principaux changements

1

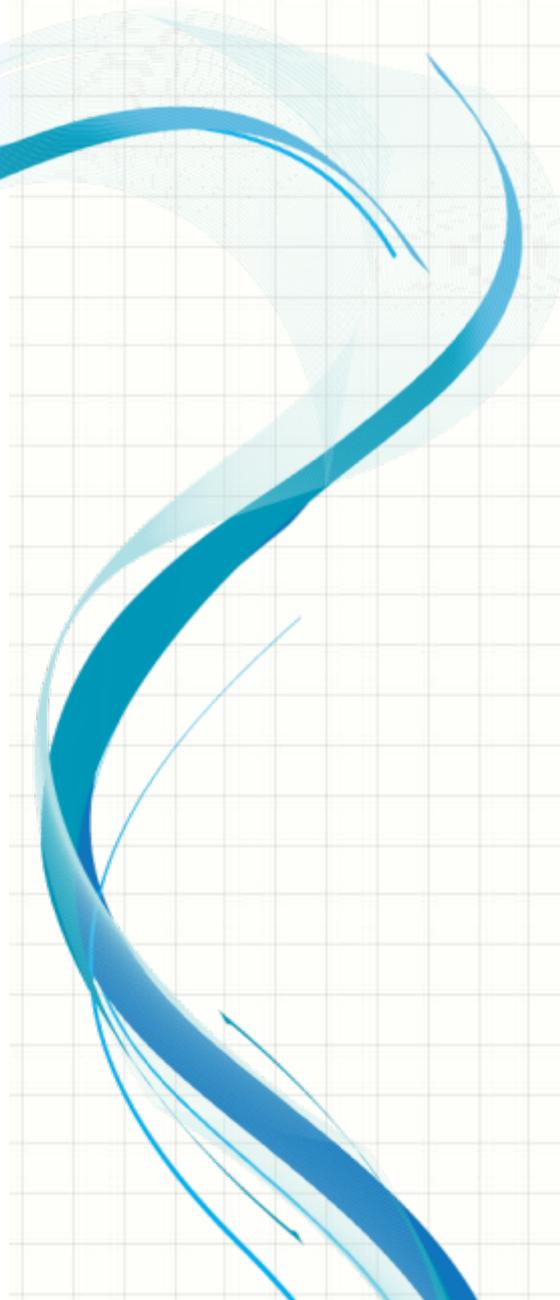
- Quelques notions comptables

2

- Les principaux changements

3

- Comprendre les états financiers



Quelques notions comptables

Quelques notions comptables

- La comptabilité de caisse vs exercice
 - Tenue de livres
 - Les normes comptables



- Les états financiers et les utilisateurs
 - Usage interne
 - Usage externe



Quelques notions comptables

- Les immobilisations

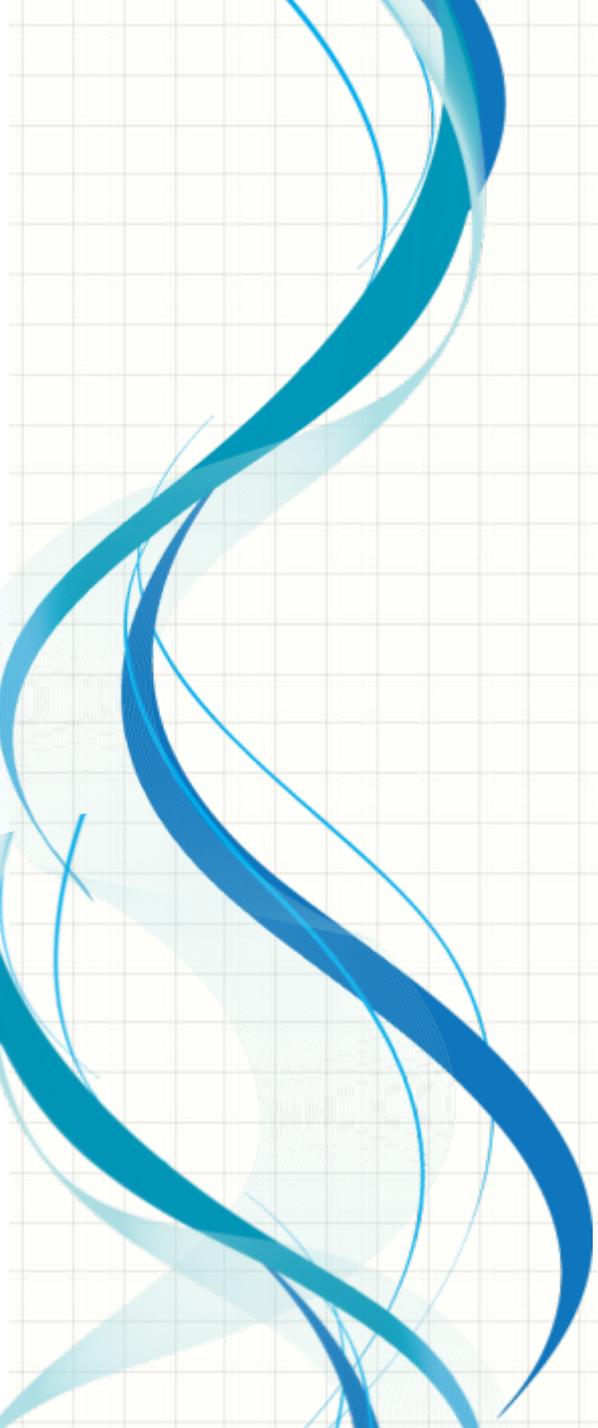


- L'amortissement

- Les apports et apports reportés



- L'actif net



Les principaux changements

Les principaux changements

1. La terminologie des états financiers

a) Référentiel d'information financière



- **Avant:** conformité à l'entente SHQ/SCHL
- **Maintenant:** conformité aux normes comptables canadiennes

Les principaux changements

1. La terminologie des états financiers

b) Avoir vs actif net

- **Avant:** avoir
- **Maintenant:** actif net



Les principaux changements

2. L'amortissement des immobilisations



- **Avant:** montant = paiement en capital
- **Maintenant:** montant = coût/40 ans

Les principaux changements

3. Subvention pour la construction de l'immeuble – apport reporté



- **Avant:** non comptabilisé aux états financiers
- **Maintenant:** subvention à recevoir et apport reporté au bilan

Les principaux changements

4. Les réserves:

- Remplacement immobilier
- Remplacement mobilier
- Gestion hypothécaire



- **Avant:** charge
- **Maintenant:** affectation de l'actif net



Comprendre les états financiers



Comprendre les états financiers

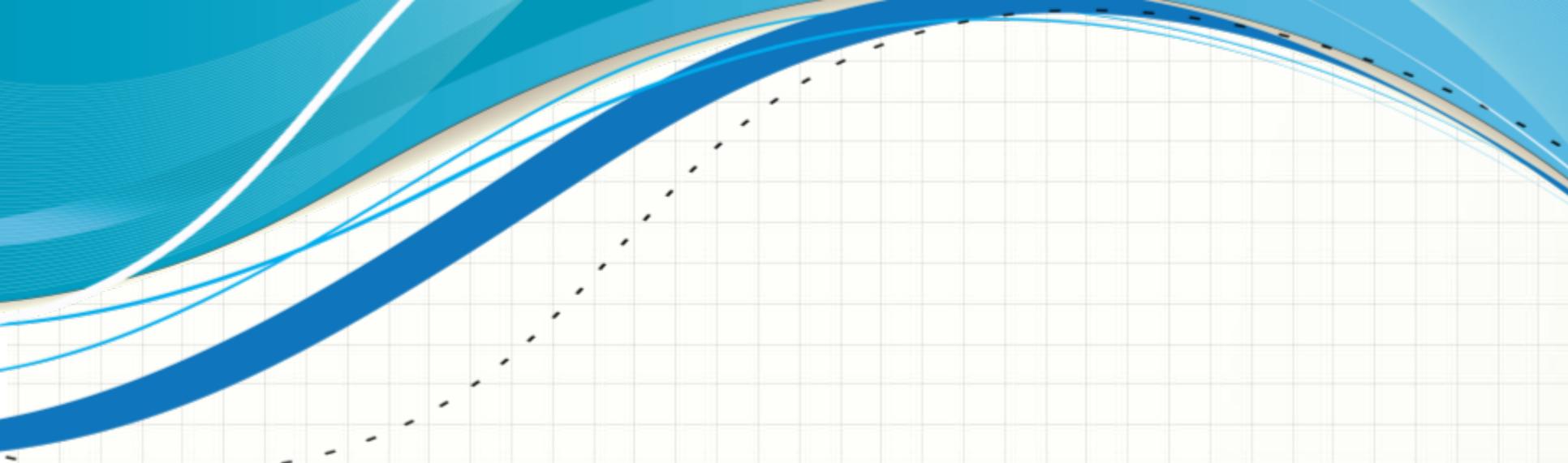
- Le rapport de l'auditeur
- L'état des résultats
- Le bilan

Comprendre les états financiers

- Les flux de trésorerie
- Les notes complémentaires

Exemple

Surplus NCOSBL	8 305	
+ amortissement comptable	54 623	} Transactions comptables
- apports reportés	(31 027)	
- contributions réserves	(8 551)	} Mouvements de trésorerie
- remboursement dette	(35 935)	
Déficit SHQ	(12 585)	



VOS QUESTIONS



NOS COORDONNÉES:

Andréanne Gingras, CPA, CMA

Direction du suivi des conventions

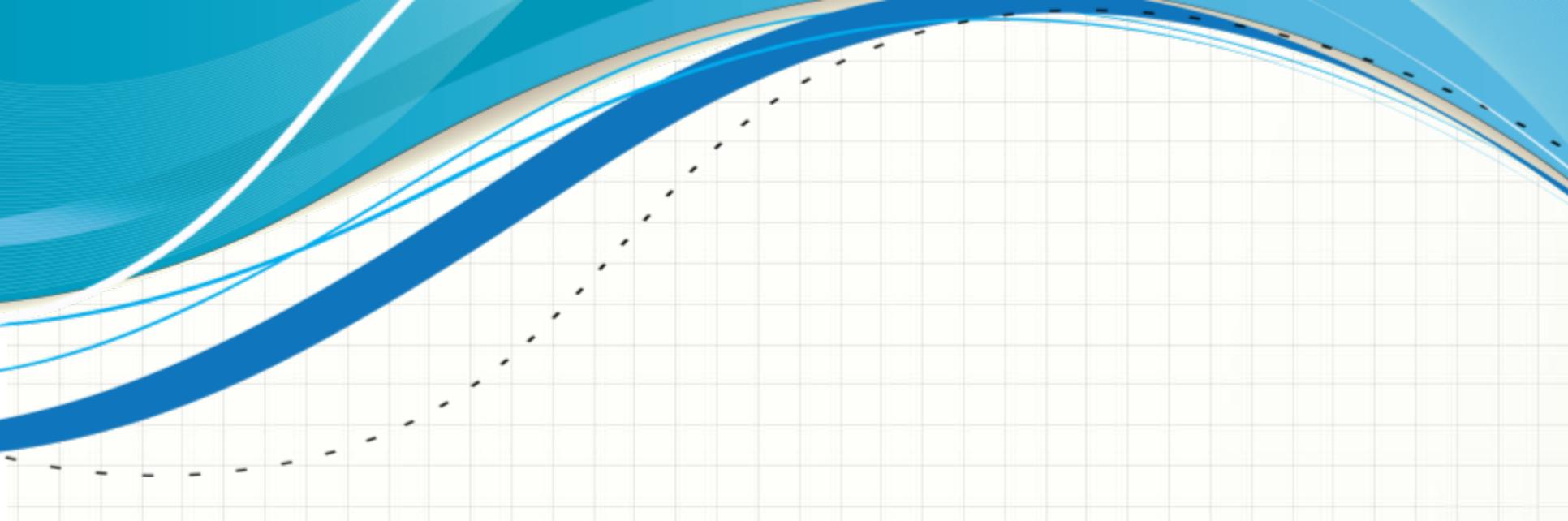
andreeanne.gingras@shq.gouv.qc.ca



Caroline Pombert, CPA auditrice, CA, associée

c.pombert@apsv.ca





**MERCI ET BONNE
CONTINUATION !**